



60 route de Pors An Nay 22300 Lannion  
☎ François Losfeld : 06 86 30 93 18  
tregor.bicyclette@laposte.fr  
<http://www.tregorbicyclette.fr>

## **Lettre ouverte aux conseillers communautaires de Lannion Trégor Agglomération**

Mesdames, Messieurs les conseiller(e)s communautaires,

Dans la presse nous avons noté votre dynamisme dans le développement des infrastructures routières sur la communauté d'agglomération : rond point de la Croix Rouge, voie transversale Pégase V, projet de Rocade Sud, bornes pour voitures électriques,.....mais nous n'avons noté à ce jour aucun projet d'investissement pour les itinéraires cyclables en site propre. Nous le regrettons.

Nous le regrettons car nous pensons profondément que les déplacements à vélo participent fortement au développement durable de notre territoire.

Il est reconnu que la pratique du vélo et quelque soit le type de vélos utilisé (vélo de ville, vélo tout chemin dit VTC, ou vélo à assistance électrique dit VAE) permet d'atteindre simultanément plusieurs objectifs :

- ° amélioration de la santé des pratiquants
- ° apaisement de la circulation en ville
- ° réduction de la pollution générale
- ° réduction du coût des déplacements

Ces objectifs, vous en conviendrez, correspondent pleinement à ceux recherchés pour un développement durable de nos communes.

Cependant pour atteindre ces objectifs il est nécessaire d'investir dans des aménagements cyclables améliorant tant la sécurité des cyclistes que l'attractivité des itinéraires cyclables.

De tels investissements sont nécessaires au quotidien des Trégorois comme à notre économie touristique : la demande d'itinéraires cyclables de qualité est forte et croissante, tant de la part des touristes français que des étrangers.

Actuellement LTA a mis en place un « fonds de concours » pour subventionner chacune des communes dans leurs aménagements cyclables . Il s'avère que ce « fonds de concours » conduit à très peu d'aménagements cyclables sur les communes : montants trop faibles et parfois orientés vers des aménagements piétons et paysagers. Par ailleurs ce système est totalement inopérant pour les aménagements intercommunaux ou pour les aménagements trop onéreux pour une commune seule.

Nous attendons une véritable politique cyclable de Lannion Trégor Agglomération qui porterait dans trois directions :

- ° **modification du « fonds de concours »** destinée aux communes : révision des modalités d'attribution des subventions et réévaluation des montants
- ° **coordination des projets intercommunaux** : en effet pour chaque aménagement se trouvant confronté à la multiplicité des acteurs, il manque une dynamique intercommunale que LTA peut et doit insuffler (rôle de maître d'ouvrage délégué)
- ° **financement direct** des aménagements cyclables majeurs ou structurants au même titre que les infrastructures routières.

Les aménagements cyclables au service de la population ne manquent pas.

Pour commencer, nous vous proposons de réaliser l'itinéraire cyclable tant attendu entre nos deux villes principales Lannion et Perros Guirec, à savoir un itinéraire roulant et sécurisé qui emprunterait l'ancienne voie ferrée et relierait le quartier du Stanco à Lannion au quai de la Douane à Perros.

Cet aménagement, d'un coût limité, nécessite de réunir autour d'une table le Conseil Général et les communes de Perros Guirec, Louannec et Lannion .

Vous comprendrez , au moment de l'élargissement de Lannion Trégor Agglomération, toute la portée symbolique d'une telle réalisation : un lien « doux » entre nos communes.....du moins c'est ce que nous vous proposons.....et avec, pourquoi pas, une inauguration le 1° janvier 2014 !

Comme autres aménagements cyclables, nous pouvons citer :

- ° la traversée du rond point de Boutil (sortie de Lannion en direction de Guingamp), qui nécessite une coordination avec le Conseil Général et la Ville de Lannion.
- ° un axe vélo Nord : IUT- Alcatel -Serval incluant le contournement de l'aérodrome en site propre
- ° le contournement du Grand Rocher sur la D786 (entre St Michel en Grèveet Plestin) en collaboration avec le Conseil Général et les communes de Tréduder et Plestin
- ° la liaison cyclable Trégastel-Pégase avec le Conseil général et les communes de Trégastel, Pleumeur et Lannion.
- ° un itinéraire cyclable jalonné de Plouaret à Lannion

.....

En espérant que notre lettre ouverte ait retenu votre attention, nous vous prions de recevoir , Mesdames et Messieurs les conseiller(e)s communautaires, nos salutations cyclistes et citoyennes

Association Trégor Bicyclette  
tregor.bicyclette@laposte.fr